



Déclaration préalable de la FSU CSA académique du 26 avril 2024

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA académique,

L'annonce par la Ministre du travail d'un décret fixant de nouvelles règles d'indemnisation pour les demandeurs d'emploi à partir du 1^{er} juillet, illustre le mépris du gouvernement pour les partenaires sociaux. Le gouvernement, par cette annonce, s'attaque une fois de plus aux catégories les plus fragiles et poursuit son œuvre de destruction du modèle social français.

Plus largement, face à la forte progression des idées d'extrême-droite, Gabriel Attal sature l'espace public, par des coups de communication fondés sur les annonces simplistes et démagogiques. Internats, journée à rallonge en Education prioritaire, stigmatisation des parents, remise en cause à peine voilée du principe constitutionnel de l'excuse de minorité qui amènerait la France à rompre avec ses engagements internationaux et en particulier la convention internationale des droits de : autant de mesures réactionnaires et passéistes pour dresser une jeunesse qui serait "ensauvagée". Que dire d'un Premier ministre qui dénonce l'addiction aux écrans mais utilise Tik Tok pour communiquer ? Pour faire de la prévention, permettre à tous les jeunes de trouver leur place à l'École et d'y réussir, il est nécessaire d'y consacrer des moyens avec notamment plus professionnel.les formé-es. Les "moyens", un mot que le gouvernement ne semble pas connaître ! Lutter contre le harcèlement, le décrochage, le mal-être des élèves, prévenir et protéger des violences, favoriser l'inclusion nécessiterait notamment des personnels sociaux et de santé en nombre. Or, comme le montre la question du manque d'infirmières, d'assistantes de service social, de PSY-EN et de médecins scolaires, dans notre académie, nous sommes loin du compte ! L'absence de réelle réponse à la mobilisation massive des assistantes et conseillères techniques de service social pour sortir leur profession de l'invisibilité et obtenir postes et revalorisation indiciariaire en est d'autant plus insupportable.

Le gouvernement reste également sourd aux revendications des personnels et parents d'élève de Seine-Saint-Denis, mobilisés depuis plusieurs semaines pour dénoncer les conditions inacceptables d'enseignement dans l'un des départements les plus pauvres de France. Après deux audiences au ministère de l'Education et une à Matignon, aucune réponse concrète et chiffrée à la demande d'un plan d'urgence n'a été apportée. Quel mépris !

Plus largement, la réforme dite du "choc des savoirs" est rejetée massivement, comme le montrent les nombreuses mobilisations non seulement des personnels éducatifs mais aussi des parents. Malgré ce rejet unanime, le gouvernement s'obstine à l'imposer à marche forcée. il défend un retour en arrière sans précédent, en revenant sur les acquis de 60 ans de démocratisation de l'école. L'ensemble des annonces remet en cause la professionnalité des enseignants (remise en cause de la liberté pédagogique, projets de programmes injonctifs, etc). La FSU dénonce à nouveau une réforme fondée sur une conception passéiste et conservatrice de l'école. D'autres pièces s'ajoutent au puzzle, comme le projet de réforme de la formation initiale qui vise à déqualifier la profession et attaquer les statuts. Trier les élèves, transformer les enseignants en simple exécutants, leur attribuer les missions des autres professionnel.les, défendre des mesures rétrogrades et imposer des coupes budgétaires : il s'agit bien d'une politique qui place l'École publique à un point de bascule.

La FSU dénonce le projet de loi Guerini qui remet en cause les principes hérités du statut de 1946.

Le projet porté par Stanislas Guerini avance des logiques de dérégulation et d'affaiblissement du statut des fonctionnaires. La logique de soumission managériale prime sur l'intérêt général et les missions de service public.

Ce projet vise à donner des leviers managériaux supplémentaires aux hiérarchies locales, leur permettant d'agir sur le déroulement des carrières des agent-es. Il prétend ainsi mieux reconnaître ce qu'il qualifie de mérite de quelques un-es, une notion qui ne peut apporter que de l'arbitraire, de l'injustice et casser les collectifs de travail, ce que nous avons déjà depuis longtemps démontré. En réalité ce projet aboutit à une individualisation des rémunérations. Le principe de carrière, qui veut que la rémunération des fonctionnaires progresse avec leur expérience, donc leur valeur professionnelle, est ainsi remis en cause.

Le ministre annonce vouloir élargir les outils statutaires pour traiter de l'insuffisance professionnelle, comme s'il s'agissait d'un problème massif. Plutôt que de reconnaître l'engagement de toutes et tous, le ministre alimente ainsi le mythe d'une fonction publique irresponsable et défailante.

Ce projet gouvernemental intervient dans un contexte où la totalité des agent-es de la Fonction publique sont en situation de décrochage salarial. Ceci est la conséquence de la politique du gel de valeur du point d'indice et de récentes augmentations très en-deçà de l'inflation. A cela s'ajoute par ailleurs, l'écrasement des déroulements de carrières, notamment en catégorie C et B.

Ce sont les bas salaires, les conditions de travail détériorées et le manque de reconnaissance qui provoquent une crise de recrutement sans précédent. C'est sur ces sujets que le gouvernement devrait apporter des réponses aux revendications portées par la FSU et l'intersyndicale de la Fonction publique notamment au vu des enjeux d'égalité femmes/hommes que cela implique.

Face à ces attaques sans précédent, la FSU, dans le cadre d'une large intersyndicale, appelle les personnels à poursuivre l'action tout au long du troisième trimestre. Elle appelle, notamment, à participer massivement aux manifestations du 1er mai et à la journée d'action nationale du samedi 25 mai, contre le "choc des savoirs", pour le choc des moyens et des salaires dans l'Éducation nationale.